

des Princes &c. Janvier 1727. 11

les occasions de remplir les devoirs de sa Charge lui ont manqué, son cœur n'en a pas été moins attaché à l'auguste Compagnie dont il étoit Membre, & quand d'autres engagements qu'il ne lui a pas été permis de rompre, lui ont ôté toute esperance de s'y réunir, il a reçu de la bonté du Roi, comme la recompense de ses longs services, & comme un objet digne de ses vœux, le droit que S. M. a bien voulu lui conserver d'être toujours honoré du titre & du rang de V^{otre} Confrere.

La Providence m'a conduit au même honneur par une route différente, mais qui rend mon sort plus heureux, puisqu'Elle me met à portée d'engourter de plus en plus les avantages. Que ne puis-je, Messieurs, vous marquer à quel point j'y suis sensible, & que n'ais-je pour cela cette éloquence noble, aisée & persuasive qui s'exprime si heureusement dans vos Assemblées, par la bouche des grands Magistrats qui la composent? Plus je réfléchis sur ce que me vaut la solennité de ce jour, plus je sens croître les ressentimens de ma reconnaissance & de ma joye; devenu aujourd'hui Membre de V^{otre} illustre Corps, j'entre par une suite naturelle en communauté de biens avec vous; je vois réjaillir sur moi une portion de l'éclat dont vous brillez; je me sens agréablement flatté de penser que vos lumieres deviennent en quelque sorte les miennes; que cette profonde connoissance des Loix, ce discernement à l'épreuve de toutes les ruses d'une cupidité artificieuse, cette capacité qui forme vos Arrêts, cette intégrité qui les accompagne, cette sagesse qui les dicte, ces autres talens superieurs qui vous distinguent, sont autant d'avantages sur lesquels j'acquiers un espece de droit, & que je commence de partager avec vous, sans que vous cessiez pour cela de les posseder en leur entier.

Vous